

Assemblée générale de *La Saint-Cyrienne*

*

Compte-rendu de l'AG du 15 mars 2025

L'assemblée générale (AG) de *La Saint-Cyrienne* s'est tenue le samedi 15 mars 2025 dans les salons du gouverneur militaire de Parsi (GMP) aux Invalides et a regroupé 99 participants porteurs de 128 pouvoirs, soient 227 adhérents présents ou représentés.

Les [décisions prises](#) figurent dans le PV consultable ici et la teneur simplifiée des débats est rapportée ci-après.

Après ouverture de l'AG par le général d'armée (2S) Bruno DARY, président de La Saint-Cyrienne, le [rapport moral](#) de l'association a été présenté et a été approuvé à l'unanimité.

Puis le trésorier de l'association a présenté le [rapport financier](#) de l'année 2024 qui se solde par un résultat positif de 24.521€ qui seront affectés en réserve pour les événements et projets futurs. [L'état comptable](#) établi par notre expert-comptable est consultable. Le projet de budget 2025 a été présenté avec des charges et produits à hauteur de 538.660€ pour l'année 2025.

Le rapport financier, la mise en réserve du résultat positif et le projet de budget 2025 ont été approuvés à l'unanimité.

*

Les membres de La Saint-Cyrienne ont ensuite été informés de la décision du conseil d'administration (CA) de nommer **membre d'honneur** de l'association Madame Fabienne BARBAUD, veuve du GDI BARBAUD (77-79) et Monsieur Gérard FRUTOSO, « *Le capitaine BULLE* » pour leur investissement personnel au profit de *La Saint-Cyrienne* dans son fonctionnement et son rayonnement.

*

L'association a ensuite été informée des **legs reçus ou à recevoir** :

- Legs particulier de madame Marie-Jeanne MESAGER décédée le 26 février 2023 :
« Maison sise au 36-38 rue SAINT-GEORGES 94700 MAISONS-ALFORT »
Le Conseil d'administration (CA) de *La Saint-Cyrienne* réuni le 17/12/2024 a approuvé à l'unanimité l'acceptation de ce legs.
- Legs de monsieur Maurice MAITRE qui se monte à 10.720€

L'AG a approuvé à l'unanimité l'acceptation de ces legs et exprime ses profonds remerciements à ces généreux donateurs qui témoignent de leur attachement à Saint-Cyr, à son projet et à ses actions.

*

Un **point de situation** a ensuite été réalisé sur les **membres et les adhérents** de *La Saint-Cyrienne*.

Selon nos statuts (Art.5), tout saint-cyrien est membre titulaire à vie sauf démission ou radiation par le CA. A ces membres titulaires s'ajoutent les membres associés, bienfaiteurs ou d'honneur. Ils acquittent, le cas échéant, leur cotisation dont le montant est fixé par l'AG (Art. 9).

Il s'avère qu'au jour de notre AG, seuls **4118** membres **cotisent** sur les **17.417** identifiés. Le pourcentage de cotisants est donc inférieur au quart (**23,6%**), **ce qui nous paraît très faible et pas satisfaisant.**

Ce chiffre global masque une forte disparité entre les Promotions car sur les 45 dernières promotions sorties de Saint-Cyr, les adhésions vont de 24/190 (12%) à 141/197 (71%). Les 3 dernières promotions ne font pas partie de ces chiffres car leur adhésion collective ou individuelle présente quelques difficultés à s'initier et sont à zéro à ce jour.

Il est intéressant aussi de noter que seules 10 promotions sur ces 45 ont fait le choix du paiement collectif ou par prélèvement automatique individuel ; processus qui fidélise leurs adhésions.

Le constat est donc que la motivation pour adhérer est très variable et reflète souvent l'engagement de certains membres pour faire adhérer ses p'tits cos et surtout l'ignorance de beaucoup d'entre nous qu'ils appartiennent à *La Saint-Cyrienne* depuis leur entrée à Coëtquidan.

La Saint-Cyrienne attire l'attention sur ses missions d'entraide, de solidarité et de rayonnement qui exigent des moyens, du personnel et du temps. Même si « une visite ou un simple coup de téléphone d'un délégué ou d'un secrétaire ne coûte rien pour l'association, il faut reconnaître qu'il n'a pas de prix » pour le bénéficiaire.

Les adhésions sont nécessaires pour nous donner les moyens d'action et nous faire reconnaître.

L'adhésion et le paiement de la cotisation associée ne peut pas être obligatoire mais c'est un choix du membre qui demande à être exprimé. Il faut donc :

- Lui rappeler qu'il est **membre de facto** de *La Saint-Cyrienne* ; un courrier en ce sens va être envoyé à chacun d'eux en s'appuyant sur les secrétaires de promotion et sur l'annuaire.
- Lui poser la **question de son adhésion** :
 - Il adhère ou renouvelle son adhésion :
 - Paiement groupé Promotion ou par prélèvement automatique : 40€/an
 - Individuel par chèque, CB ou virement ponctuel de façon annuelle 45€ pour les Off sub. en activité ; 65€/an pour les autres
 - 30€ pour les membres associés ou étrangers
 - Il refuse de devenir adhérent et reste simple membre.

Une action vers les jeunes promotions sera renouvelée afin de les convaincre qu'être adhérent est utile dès le début de carrière. Les paiements groupés par promotion et les moyens modernes de paiement, CB ou virement, sont au bénéfice de tous.

L'Assemblée générale de *La Saint-Cyrienne* soutient ce projet et donne mandat à l'association de relancer le processus d'adhésion pour les nouvelles promotions en lien avec l'Académie Militaire de Saint-Cyr Coëtquidan (AMSCC).

Les membres déjà sortis seront informés de cette relance et seront invités à adhérer ou prolonger leur adhésion en passant aux moyens de paiement plus modernes.

L'objectif calendaire souhaité est le Bataillon intégrant à l'été 2025. Un compte-rendu en sera fait aux réunions du Conseil d'Administration et à la prochaine Assemblée Générale. »

*

Dans le cadre du **renouvellement des administrateurs** au CA de La Saint-Cyrienne à l'échéance de leur mandat de trois ans ou suite à démission, 8 membres se présentaient. 362 bulletins de vote ont été déposés ou reçus par correspondance conduisant à 359 votes exprimés (3 blancs ou nuls).

Les membres renouvelés dans leur mandat ou nouvellement élus au CA sont :

Prénom et Nom	Promotion	Résultat
Pierre BAYLE	75-77	Élu
Pierre VILLAUME	77-79	Élu
Philippe DELBOS	82-85	Élu
Thomas MOLLARD	92-95	Élu
Nicolas VERAN	94-97	Élu
Thomas DEBAECKER	00-03	Élu
Marie-Christine HAUSCHILD*		Élue
Ludovic GARNIER	09-12	Coopté Régul AG 26

* Maman d'un LTN (04-07) décédé en service

Le CA reconstitué s'est réuni en fin d'AG afin d'élire son bureau : le président, les 3 vice-présidents, le secrétaire général et le trésorier ont été élus et le [nouveau CA](#) est le suivant (voir page suivante)

Le **GAR(2S) Bruno DARY** a tenu à signaler que la **présidence** à laquelle il vient d'être réélu sera son **dernier mandat**. Après 8 ans de présidence de *La Saint-Cyrienne*, l'AG 2026 et son CA renouvelé devront élire un nouveau président.

Ludovic GARNIER, actuel aide de camp du Ministre, rejoint l'Ecole de guerre cet été et s'est présenté pour prendre la suite de Jérôme GUILBERT qui rejoint une affectation opérationnelle en province et ne sera plus en mesure d'assurer les fonctions de secrétaire du CA. Ludovic GARNEIR a été coopté par le CA et sa position sera régularisée à la prochaine AG.

Le GDI Emmanuel CHARPY, **commandant l'Académie Militaire de Saint-Cyr Coëtquidan (AMSCC)** est ensuite intervenu afin de présenter l'actualité de la formation à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr et les orientations qu'il souhaitent afin de renforcer le sens du collectif et le commandement par intention. Il souhaite renforcer l'assise de l'Académie vis-à-vis de l'enseignement supérieur et va

créer un laboratoire de recherche et d'expérimentation. Afin de renforcer le sens du collectif et l'esprit de corps, des mesures d'adaptation du cadre de vie vont être mises en place. Ainsi, le 3° BAT restera en chambre collective de 6 alors qu'une ouverture sera percée entre deux box des élèves officiers du 2^{ème} BAT en intégrant la possibilité d'accueillir un EOI en complément. Il est étudié la possibilité de donner la possibilité aux 1^{er} BAT de rester logé aux Ecoles. Il confirme que le parcours de tradition est désormais un véritable moyen de transmission d'un message et de contenu. Comme cela a été souligné dans le rapport moral, la journée d'accueil dans la famille saint-cyrienne (JAFS) a été un moment de fierté et une grande réussite pour tous les participants. Le processus de parrainage mieux organisé est un beau projet et il invite les anciens à contribuer au Musée de l'Officier dont la cible première est l'officier en formation à l'Académie. Pour conclure, le Général CHARPY a confirmé que le choix des armes se fera toujours au classement mais il a informé l'assemblée qu'un parcours de discernement sera proposé aux élèves afin de les éclairer sur ce choix et les faire réfléchir à ce qui répondra le mieux à leurs attentes et à leur motivation.

Le GCA Jean-Christophe BECHON, **major général de l'armée de Terre (MGAT)** est ensuite intervenu afin de faire un point sur l'actualité de l'armée de Terre. Il a, dans un premier temps fait un point sur les forces et les faiblesses de l'armée de Terre. Ses forces sont essentiellement ses capacités d'adaptation et son expérience guerrière qui est reconnue par tous. Quant à ses faiblesses, son volume global ne la place pas en situation de force face à un adversaire résolu et plus imposant en volume de forces. Il souligne également que la cohérence de la manœuvre de l'armée de Terre est à souligner avec ses objectifs d'une BIA projetable en 2025, d'une Division en 2027 et d'un CA en 2030. L'actualité confirme que les choix faits ont été bons. Il a ensuite fait le point sur les débats et réunions de haut niveau tels ACADEM qui permettent de réfléchir et d'organiser la sécurité de l'Europe pour les 30 ans à venir avec le réarmement et les capacités d'engagement en haute intensité. Avec le désengagement potentiel des Etats-Unis, il faut faire avancer la réflexion et les décisions sur le leadership européen tout en étant conscient qu'une grande partie des Etats européens conservent une relation forte en bilatéral avec les Etats-Unis. Enfin, il a fait le point sur les perspectives de croissance capacitaire de notre armée avec des investissements forts et croissants de la Nation. Le doublement de notre budget dans les 10 à 15 ans qui viennent est un changement de modèle qui a des implications fortes dans tous les domaines. Il témoigne de ce qu'une bonne part des autorités politiques est en train de prendre en compte cette étape de bascule stratégique et que les décisions afférentes vont sans doute bientôt être prises.

Le général DARY remercie les autorités ayant honoré *La Saint-Cyrienne* de leur présence et l'ensemble des intervenants qui ont animé cette assemblée générale. Il remercie tous les adhérents qui ont fait le déplacement pour participer à cette AG et les invite à être les relais de nos actions au profit des saint-cyriens et de Saint-Cyr.

Chic à Cyr !

CA du 15/03/2025

Conseil d'administration et bureau
issus des élections du 15 Mars 2025 (359 votes exprimés)

FONCTION	NOM	PROMO	Observations
Président	Bruno DARY	72-74	
Vice-président	Jean-Jacques POCH	75-77	
Vice-président	Pascal MARTINEZ	89-92	
Vice-président	Camille LANET	91-94	
Secrétaire général	Ludovic GARNIER	09-12	<i>Coopté, régul AG 26</i>
Trésorier	Yves CLARIS	78-80	
Administrateur	Alain AGUILERA	59-61	
Administrateur	Marie-Christine HAUSCHILD	(1)	
Administrateur	Louis-Christian JULLIEN	68-70	
Administrateur	Xavier de ZUCHOWICZ	68-70	
Administrateur	Marc THERY	69-71	
Administrateur	Philippe DELBOS	82-85	
Administrateur	Pierre BAYLE	75-77	
Administrateur	Géraud de BOISSET	75-77	
Administrateur	Pierre VUILLAUME - trésorier adjoint	77-79	
Administrateur	Thomas MOLLARD	92-95	
Administrateur	Stéphane OTTAVI	84-87	
Administrateur	Guillaume JAUBERT	95-98	
Administrateur	Patrick HENRY	91-94	
Administrateur	André GASTEBOIS	95-98	
Administrateur	Thomas DEBAECKER	00-03	
Administrateur	Nicolas VERAN	94-97	
Administrateur	Jean-Baptiste GARDES	01-04	
Administrateur	Arnaud LE GRIGNOU	07-10	
Représentant CEMAT	Bertrand OLIVA	01-04	
GMP	Loïc MIZON à/c 01/10/2024	89-92	
Représentant ESM	Matthieu DELIBES (COMBAT ESM1)	03-06	
Représentant ESM	Eloi PANEL (POC La Saint-Cyrienne et Casoar)	11-14	
Représentant ESM1	Nicolas FAYAD (Sec. Goupil)	22-25	
Représentant ESM2	Martin SALOMON (Sec. Desserteaux)	23-26	

(1) Maman LTN décédé en service